

LE PETIT HAUTOTAIS

L'annuel N°30 d'Hautot Saint Sulpice



La remise des dictionnaires



Les associations



L'école



Les commémorations



Machine à Pizza

Chères Hautotaises, chers Hautotais,

C'est encore et toujours avec beaucoup de plaisir que je préface ce nouveau numéro du « Petit Hautotais » qui vous apportera, je l'espère, comme chaque année, de bons moments de lecture.

Nous sommes toujours dans un climat mondial instable et perturbé avec une issue incertaine qui repose sur la volonté de quelques hommes. Malgré tout, estimons-nous heureux que la France ne soit que spectatrice de la plupart de ces conflits, et espérons qu'elle le reste !

La situation de la France est aussi délicate, notamment au niveau économique, et les annonces faites récemment par le nouveau gouvernement auront un impact sérieux sur les finances de notre commune.

Si tout va bien, suite aux passages et conseils d'architectes spécialisés, nous ferons des travaux, en 2025, dans l'église et proposerons à la commission sécurité (pompiers) sa réouverture. Cette commission est la seule instance à pouvoir prononcer cette ouverture.

Nous avons aussi prévu quelques travaux de voirie et d'aménagement devant la mairie, ainsi que la poursuite du dossier de la défense incendie.

Je profite de ces quelques lignes pour féliciter et mettre en avant la qualité du travail de tous les intervenants communaux : enseignants, associations, conseillers municipaux,

personnel communal et tous ceux qui, de loin ou de près, donnent du temps pour notre commune.

Depuis cet été, nous avons une nouvelle secrétaire de mairie : Aurélie Massé, qui remplace Hélène Filion qui a demandé sa mutation en changeant de région.

Plusieurs nouvelles familles ont choisi de venir habiter à Hautot Saint Sulpice, je leur souhaite la bienvenue et leur propose ainsi qu'à vous tous de venir à la traditionnelle cérémonie des vœux le ...

VENDREDI 10 JANVIER 2025

à 20 h 30

À la salle Léon Lelièvre.

Je vous souhaite par avance de passer d'heureux moments de fin d'année et vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et surtout de paix.

Bonne année à tous.

Vincent Lemettais

SOMMAIRE

La commune

La vie communale	p3
Repas des aînés	p3
SMEACC -Le prix de mon eau	p4
Distribution des dictionnaires	p5
Visite guidée d'Hautot-St-Sulpice..	p5
Elections	p6
Les comptes administratifs	p8
Les salles	p10
PanneauPocket	p10
Retour sur l'année municipale	p11
A la rencontre de nos agents	p12-13
Etat-civil	p14
Pêle-mêle	p15

Les associations

Le comité des fêtes	p16
Les Cousins du Nouveau Monde ..	p17
Asso Missi	p18
Club de l'amitié	p19
Le Tonic Club	p20
Le Ph'Hautot CLub	p21

L'école

Au fil de l'année	p22-23
-------------------------	--------

... et en 2025 ...

Infos diverses	p24
----------------------	-----

Zoom sur...

La machine à pizza	p24
L'école 2.0	p24

La vie communale

11 novembre 2024



8 mai 2024

Repas des aînés

Restaurant, Le Champêtre.

08 decembre 2024



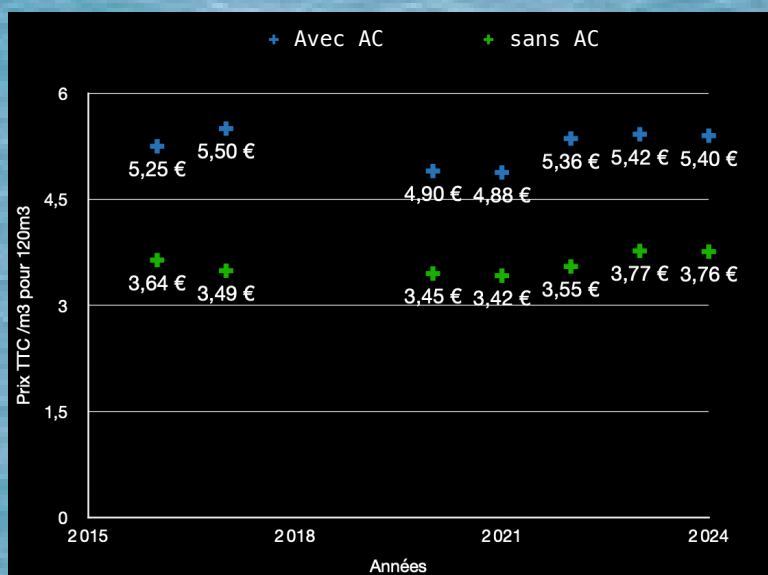
	Eau Potable				Assainissement			Total
	Part fixe	Part variable	Redevance prélèvement sur la ressource en eau (AESN)	Redevance Lutte pour la pollution d'origine domestique(AESN)	Part fixe	Part variable	Redevance modernisation des réseaux de collecte (AESN)	
Prix pour les abonnés en assainissement non collectif ayant des installations réhabilitées par le syndicat.	38,00 €	1,54 € / m ³	0,0792 € / m ³	0,22€ / m ³	20,00 €	1 € / m ³	-	58€ + 2,8392 €/m ³
Prix pour les abonnés en assainissement non collectif.	38,00 €	1,54 € / m ³	0,0792 € / m ³	0,22€ / m ³	20,00 €	-	-	58€ + 1,8392 €/m ³
Prix pour les abonnés en assainissement collectif (« Tout à l'égout »)	38,00 €	1,54 € / m ³	0,0792 € / m ³	0,22€ / m ³	31,00 €	2,3 € / m ³	0,185 € / m ³	69€ + 4,3242 €/m ³

Vous vous demandez peut-être si le changement de gestion de l'eau a eu un impact sur votre facture ? Rassurez-vous, le prix de l'eau dans notre commune est resté stable depuis plusieurs années. Que ce soit lors de la délégation de service public ou avec le nouveau syndicat organisé en régie, nous avons toujours privilégié une tarification équitable et transparente. Cette stabilité est le fruit d'une gestion rigoureuse et d'une optimisation continue des coûts.

En plus de cette stabilité tarifaire, nous sommes fiers de disposer de cette nouvelle unité de production à Héricourt-en-Caux et du fait que l'eau distribuée sur notre territoire est désormais décarbonée. Ce changement majeur nous permet de vous offrir une eau de meilleure qualité tout en réduisant notre empreinte environnementale. L'objectif est de fournir une eau de qualité, respectueuse de l'environnement et à un prix juste.

La régie a maintenant plus d'un an de fonctionnement et le bilan est plutôt positif. Quelques surprises sur le fichier client ou sur des factures payées sur des consommations estimées et non réelles ou des déboires avec le logiciel de gestion, n'entache pas le sentiment de satisfaction des élus qui œuvrent pour les usagers avec le maximum de transparence, un des objectifs majeurs de la Régie.

En 2025, nous espérons commencer à remplacer tous les compteurs par des versions avec relevé continu du type des compteurs Linky pour l'électricité.



Distribution des dictionnaires



La cérémonie des dictionnaires s'est déroulée à la salle des associations début juillet en présence des familles, de

Mr Le maire, Vincent Lemettais et son adjoint, Patrice Horcholle
Les enfants récipiendaires :
BARBULÉE Ambre

AUTENNE Lucie
DAGO Séréka
LEMONNIER Mathieu

Visite contée d'Hautot-Saint-Sulpice

Le 29 septembre



Elections européennes

9 juin 2024



M. BARDELLA Jordan (Liste du Rassemblement National)



Mme HAYER Valérie (Liste Ensemble)



Mme TOUSSAINT Marie (Liste Les Ecologistes)



M. GLUCKSMANN Raphaël (Liste d'union à gauche)



M. BELLAMY François-Xavier (Liste des Républicains)



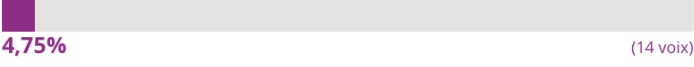
Mme AUBRY Manon (Liste de La France insoumise)



Mme MARÉCHAL Marion (Liste Reconquête !)



Mme THOUY Hélène (Liste Divers)



M. DEFFONTAINES Léon (Liste du Parti communiste français)



M. LASSALLE Jean (Liste divers droite)



DONNÉE	TAUX
PARTICIPATION	55,90 % 303
VOTES BLANCS	0,66 % 2
VOTES NULS	1,98 % 6

Elections législatives

30 juin et 07 juillet 2024



1er tour

Xavier BATUT

● Horizons

23,96% 92 votes

Handy BARRÉ

● Union de la Gauche

21,09% 81 votes

Jean Nicolas ROUSSEAU

● Divers droite

9,11% 35 votes

Rémy LECUYER

● Droite Souverainiste

1,30% 5 votes

Alain RIVIÈRE

● Extrême gauche

0,78% 3 votes

Nicolas DUMAS

● Reconquête !

0,52% 2 votes

Participation

72,76% 398 votes

Abstention

27,24% 149 inscrits

2ème tour

Xavier BATUT

● Horizons

50,82% 187 votes

Robert LE BOURGEOIS

● Rassemblement National

49,18% 181 votes

Participation

70,02% 383 votes

Abstention

29,98% 164 inscrits

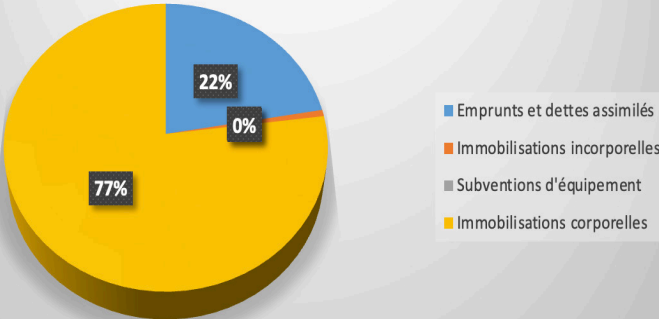
Comptes administratifs

Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2023

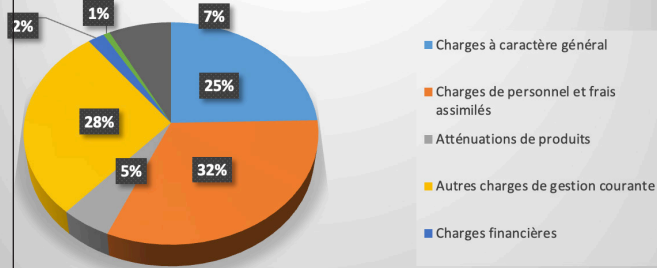
Chapitres ventilés par Articles (Dépense)

Chap./Articles	Désignation	Total Budget 2023	CA 2023	% Réal.
16	Emprunts et dettes assimilés	29 300,00 €	22 092,80 €	75,40%
20	Immobilisations incorporelles	720,00 €	720,00 €	100,00%
204	Subventions d'équipement	- €	- €	
21	Immobilisations corporelles	159 119,69 €	76 425,23 €	48,03%
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
		189 139,69 €	99 238,03 €	52,47%
011	Charges à caractère général	142 663,11 €	81 689,17 €	57,26%
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 757,00 €	105 669,07 €	88,98%
014	Atténuations de produits	16 717,00 €	16 717,00 €	100,00%
65	Autres charges de gestion courante	95 537,00 €	93 473,58 €	97,84%
66	Charges financières	6 650,00 €	6 644,18 €	99,91%
67	Charges exceptionnelles	3 200,00 €	2 637,60 €	82,43%
022	Dépenses imprévues	- €	- €	
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 973,79 €	24 942,76 €	357,66%
		390 497,90 €	331 773,36 €	84,96%
		579 637,59 €	431 011,39 €	74,36%

Dépenses d'investissement réalisées en 2023 : 99 238,03€



Dépenses de fonctionnement réalisées en 2023 : 331 773,36 €



TAXES LOCALES DIRECTES 2024				Taux 2024	Bases prévisionnelles 2024	Produit attendu en 2024
Taxe Foncière (bâti)				34,98%	378 100 €	132 259 €
Taxe foncière (non bâti)				23,79%	80 600 €	19 175 €
Taxe d'habitation : - pour les résidences secondaires, - les locaux meublés occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la CFE, - les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'Etat ou les collectivités locales et non exonérés en application du 1° du II de l'article 1408 du CGI, - les logements vacants depuis plus de 2 ans lorsque que la collectivité à instauré la THLV				9,65%	32 500 €	3 136 €
TOTAL						154 570 €

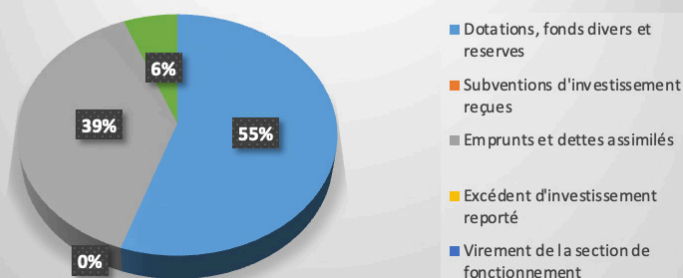
Situation comptable - COMMUNE HAUTOT SAINT SULPICE - 2023

Chapitres ventilés par Articles

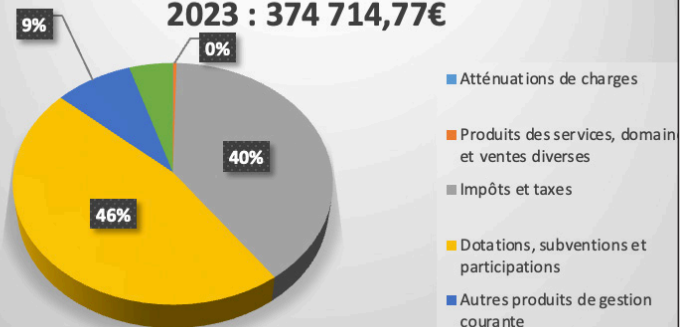
(Recette)

Chap./Articles	Désignation	BP 2023	CA 2023	% Réal.
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 052,17 €	64 102,17 €	133,40%
13	Subventions d'investissement reçues	- €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés	45 000,00 €	45 000,00 €	100,00%
001	Excédent d'investissement reporté	28 465,90 €	- €	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement			#DIV/0!
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 653,01 €	6 942,76 €	18,44%
041	Opérations patrimoniales			#DIV/0!
		159 171,08 €	116 044,93 €	72,91%
013	Atténuations de charges	- €	108,98 €	#DIV/0!
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 000,00 €	1 420,00 €	142,00%
73	Impôts et taxes	100 961,00 €	148 278,79 €	146,87%
74	Dotations, subventions et participations	174 021,00 €	174 393,51 €	100,21%
75	Autres produits de gestion courante	15 602,00 €	32 380,39 €	207,54%
77	Produits exceptionnels	500,00 €	18 133,10 €	3626,62%
002	Excédent de fonctionnement reporté	98 712,95 €	- €	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
		390 796,95 €	374 714,77 €	95,88%
		549 968,03 €	490 759,70 €	89,23%

Recettes d'investissement réalisées en 2023 : 116 044,93€



Recettes de fonctionnement réalisées en 2023 : 374 714,77€



BUDGET PRIMITIF 2024

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	69 483,05 €	69 483,05 €
FONCTIONNEMENT	437 615,36 €	437 615,36 €
TOTAL	507 098,41 €	507 098,41 €

Les salles



Salle des associations

45 personnes maximum

	24 Heures	48 Heures
Hautotais	120 €*	160 €*
Hors Commune	250 €*	310 €*

* : Les frais d'énergie (wifi, gaz, eau et électricité) ainsi que la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Tarifs au 01/01/2025.

(Délibération 2023-21 du 26 juin 2023)

INFO : Musique interdite dans la salle des associations.



Salle polyvalente
Léon Lelèvre

140 personnes maximum

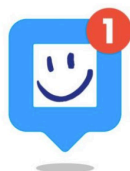
	24 Heures	48 Heures	72 Heures	Vin d'Honneur	
Hautotais	300 €*	370 €*	425 €*	150 €**	La salle doit être rendue pour 20 heures.
Hors Commune	375 €*	475 €*	540 €*	235 €**	

* : Les frais d'énergie (wifi, gaz, eau et électricité) sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

** : Les frais d'énergie (wifi, gaz, eau et électricité) ainsi que la vaisselle sont inclus dans les tarifs ci-dessus.

Location de la vaisselle : 1,10 € le couvert.

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



© PanneauPocket

La municipalité a pour volonté de ne pas « inonder » d'informations ses habitants via cet outil. Seules les informations essentielles y seront communiquées telles que les alertes vigilances, coupures d'eaux ou d'électricité, les décalages de collectes d'ordures ménagères, les manifestations sur la commune ...

Retour sur l'année municipale

- Attribution de subventions aux associations de la commune.
- Renouvellement de la fiscalisation de la contribution au SIVOSSE de DOUDEVILLE.
- Renouvellement des adhésions à la Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe, au Fonds d'aide aux jeunes, au Fonds de Solidarité Logement.

Pour nos jeunes :

- Remise des dictionnaires aux enfants Hautotais scolarisés dans le RPI admis au collège. Ainsi, le 1er juillet 2024 à 18h à la salle des associations, Ambre BARBULÉE, Lucie AUTENNE, Séréka DAGO et Mathieu LEMONNIER, accompagnés de leurs parents ont reçu un dictionnaire. Les futurs collégiens ont été félicités par M. Le Maire et M. Patrice HORCHOLLE, 2ème adjoint en charge des affaires scolaires. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.
- Attribution de bons scolaires d'une valeur de 35 €, montant identique à 2023, pour les jeunes collégiens jusqu'à leurs 18 ans : 48 bons ont été délivrés pour cette rentrée de septembre 2024 soit 4 de moins que l'an passé.

Pour nos moins jeunes :

- Du 2 et 9 décembre : retrait en mairie des colis, confectionnés par la commission CCAS, pour les personnes âgées de 65 ans à 79 ans. Les personnes de plus de 80 ans se voient livrer à domicile leur colis par la municipalité.
- Le 8 décembre : traditionnel repas des anciens pour ceux qui n'ont pas choisi le colis. Cette année, la municipalité reconduit sa tenue au Restaurant Le Champêtre au Hanouard
- Le renouvellement du versement de l'allocation chauffage pour les 65 ans et plus, présentent sur la commune au 1er janvier, y résidant plus de 6 mois dans l'année et non imposables sur le revenu. La demande doit être faite en mairie sur présentation de l'avis d'imposition des revenus 2023 et d'un RIB.

Réalisations 2024 :

- Réalisation des accotements.
- Mise en service de la machine à pizza début juillet.
- Suite au passage de l'architecte du CAUE : actualisation du devis concernant la réfection de la corniche de l'église. Devis accepté, une demande de réouverture de l'église sera faite auprès du SDIS76 après travaux.
- Traçage des passages piétons, bandes de STOP et stationnement école/salle Léon Lelièvre en août (mutualisation avec le SIVOS qui a tracé des jeux dans la cour de l'école).
- Nettoyage de la cuve à fioul de la mairie en août.
- Mise aux normes électriques de la salle Léon Lelièvre suite à la commission Sécurité du 25 juillet 2024 : Dépose d'un disjoncteur général existant et modification câblage TGBT, ajout de 3 diffuseurs lumineux et 1 diffuseur sonore dans les sanitaires, déplacement du sèche-mains de la cuisine vers les sanitaires, déplacement de la détente gaz et entretien des aérothermes.
- Ponçage et vitrification du parquet de la salle Léon Lelièvre, remplacement des anciennes cornières par des cornières aluminium.
- 2ème passage de fauchage des talus réalisé en septembre.
- Pose des coussins berlinois route d'Héricourt, route de Doudeville et route du Grand Tôl.
- Acquisition d'une remorque et d'une masse pour le tracteur de la commune.
- Fin des travaux de rénovation de la salle des mariages.

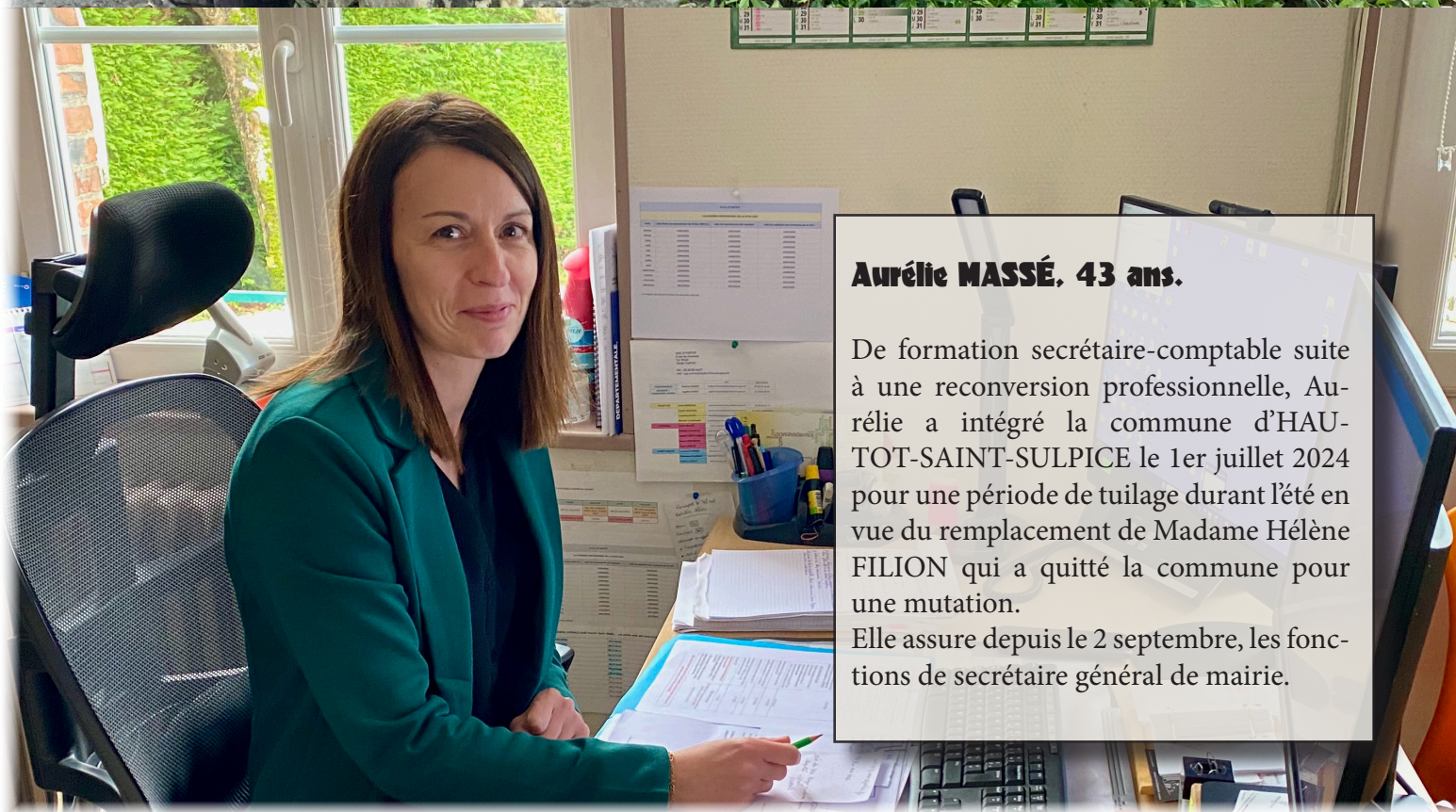


À la rencontre de nos nouveaux agents : des visages au service du village



Christophe DECAUX, 38 ans.

Hautotais, bûcheron de métier puis jardinier, Christophe a rejoint la commune d'HAUTOT-SAINT-SULPICE le 2 janvier 2024 en tant qu'agent technique. Il assure les opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts. Il assure la propreté des espaces et des rues de notre commune afin d'améliorer la qualité de vie des administrés.



Aurélié MASSÉ, 43 ans.

De formation secrétaire-comptable suite à une reconversion professionnelle, Aurélié a intégré la commune d'HAUTOT-SAINT-SULPICE le 1er juillet 2024 pour une période de tuilage durant l'été en vue du remplacement de Madame Hélène FILION qui a quitté la commune pour une mutation. Elle assure depuis le 2 septembre, les fonctions de secrétaire général de mairie.

Nos deux agents souhaitent tous deux contribuer, en mettant leurs services à disposition des Hautotais, au bon déroulement de la vie quotidienne de la commune.

« Nous sommes heureux d'intégrer une équipe familiale qui avance dans la simplicité et la bonne humeur. Nous souhaitons à toutes les Hautotaises et Hautotais une bonne et heu-

reuse année 2025 ! ».

Aurélié & Christophe

Hélène,

C'est avec une pointe de mélancolie que nous avons vécu ce départ. Ces 5 années au sein de notre mairie ont été marquées par ton professionnalisme, ta rigueur et ta bonne humeur. Une connaissance approfondie des rouages administratifs et comptables, associée à une grande disponibilité, ont été d'une aide précieuse pour les hautotais.

Nous te souhaitons le meilleur pour la suite de tes aventures professionnelles. Sache que tu emportes avec toi toute notre gratitude et nos meilleurs vœux de réussite.



Replantons vite...!

L'ÉCOLOGIE COMMENCE CHEZ NOUS...

Le vieillissement naturel de nos vergers et les tempêtes répétées réduisent nos volumes de fruits. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est urgent de replanter des pommiers à cidre ou à couteau et de profiter également de quelques poiriers. Les insectes, les abeilles, bourdons... ont besoin de butiner de belles fleurs d'arbres fruitiers.



QUELQUES IDÉES DE VARIÉTÉS

5 POMMIERS À JUS

Variété	Saveur	Maturité
Binet rouge	Douce	Novembre
Clos Renaux	Douce	Fin octobre
Douce Moën	Douce Amère	Fin Octobre
Judaine	Acidulée	Novembre
Judor	Acidulée	Novembre

3 POMMIERS À MANGER ET À JUS

Boskoop Rouge	Tarte et Dégustation
Jonagold	Bon parfum et chair sucrée
Reine des Reinettes	Bonne pollinisatrice

2 POIRIERS DE COQ

Poire de coq rouge	Dégustation et Jus
Poire de coq blanche	Dégustation et Jus



Le plaisir de faire... !

Pour être récoltant et de pouvoir distiller, il faut être soit locataire ou propriétaire d'un verger avec au moins **un arbre fruitier**. Les eaux de vie sont consommées par le récoltant, les membres de sa famille ou ses invités : elles ne peuvent être vendues.

LES ÉTAPES AVANT LA DISTILLATION

La démarche reste simple : il vous suffit de récolter vos fruits, de les broyer, de les stocker dans un fût en bois ou en plastique fermé.

Vous laissez fermenter ainsi plusieurs semaines. Vos fruits vont fermenter et les levures se trouvant dans la peau vont transformer le sucre en éthanol*.

Après tout ça, il faut appeler le bouilleur ambulant, qui vous communiquera le mois de passage.

*fermentation alcoolique

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024

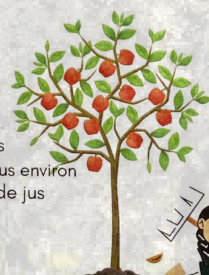
Vous pouvez faire distiller vos produits.

Vous ne payez plus de taxe sur les alcools* sortis d'un alambic professionnel.
Vous acquittez uniquement la prestation du bouilleur.



2 pommiers = 10 à 15 rasières

Pressage : 150 litres à 250 litres de jus environ
1 rasière = 27 kg ≈ 14 litres de jus



*0 à 50 litres d'alcool pur



Possibilité de presser en jus de pommes ou de distiller à proximité, alors n'hésitez pas !



Naissances hors commune

Roland THIOLENT né le 9 mars 2024

Capucine Richard née le 2 mai 2024

Noémie TESSON née le 26 mai 2024

Jade Accar née le 29 juin 2024

Nathis DURAND BACON né le 26 septembre 2024

*«Un enfant c'est l'amour
qui prend vie.»*

*«Les personnes que nous ai-
mons ne meurent jamais,
car elles vivent toujours
dans nos cœurs.»*

Toutes nos condoléances

2022

M HUGER Jean-paul le 18 février

Mme GEULIN Jannine le 10 mars

Mme BELLENGER Solange le 22 juin

Mme NOLENT Martine le 22 octobre

2023

Mme BARBARAY Ginette le 6 janvier

M DOUVILLE Gérard le 14 janvier

Mme BARET Antoinette le 7 mars

M BOQUET jean-marie le 13 mars

Mme BURETTE Ghislaine le 1er avril

M FOHRER Gérard le 17 avril

Mme LEGROS Colette le 13 août

Mme LAVENU Christiane le 28 décembre

2024

M BOUDIN Frédéric le 16 mai

Mme BLONDEL Denise le 19 mai

Mme MABILLE Catherine le 15 juin

M LE BRUN Matthieu le 19 septembre

Bienvenue aux nouveaux arrivants

M et Mme CAVENNES Lionel et Sonia

M THEZELAIS et Mmme BARBOSA

M BARRERE Gautier et Mme CHRETIEN Alicia

M SINGAL Teddy et Mme DODARD Méryl

Mme DAMOI Nathalie

Mme VANBESIEN Paul et Mme GERGOINE Elodie

M et Mme DELAUNE Romain et Sarah

*«Bienvenue chez vous ! Rejoignez-nous pour écrire ensemble
la nouvelle page de l'histoire de notre commune.»*



Le pêle-mêle

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundis et jeudis de 15 à 18 heures. Les permanences sont assurées le lundi par Monsieur le Maire, Vincent Lemettais et le jeudi par les adjoints.

Tél : **02.35.96.45.89**

Informations sur smartphone : **Panneau Pocket**

Email mairiehautotsaintsulpice@wanadoo.fr

Site : www.hautot-saint-sulpice.fr

Cimetière

- Dans le cadre d'une mise à jour, la mairie a répertorié les concessions échues et les a signalées au moyen d'affiches apposées sur les tombes concernées et d'une liste sur le panneau d'affichage du cimetière. Si vous êtes concerné(s), merci de vous présenter en mairie muni de l'affiche afin de régulariser le dossier de concession.

- Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans le cimetière, chacun est donc tenu d'entretenir les abords des concessions.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la Mairie à partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser. Cette démarche civique est obligatoire. En effet, elle déclenche le processus d'appel à la Journée de Défense et de Citoyenneté et d'inscription d'office sur la liste électorale du lieu de recensement. Elle permet aussi l'accès aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (exemple : inscription au permis de conduire).

Inscription sur listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales toute l'année en mairie ou en ligne sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Cette démarche entraîne automatiquement la radiation sur les listes électorales du lieu de résidence précédent.

Passeport biométrique et carte nationale d'identité

Pour obtenir un passeport, se présenter personnellement dans n'importe quelle mairie dotée d'une station de numérisation (accompagné d'un parent pour les mineurs) **après avoir pris rendez-vous**.

Pour tout renseignement sur le passeport : <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr>

Assistantes maternelles

Nathalie BELLEMERE

Sylvie LEMETTAIS

Marie-Claude LEMONNIER



Nids de frelons et de guêpes

La destruction des nids de guêpes et de frelons est prise en charge partiellement par la Mairie, l'autre partie étant à la charge de l'habitant. Un remboursement de 45 € maximum au concitoyen sera versé sur présentation de la facture acquittée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour la destruction des nids, il faut s'adresser à un professionnel.

Feux de broussailles

Les feux de broussailles sont interdits.

Les déchets verts doivent être déposés au point de dépôt prévu à cet effet.

Plateforme Déchets Verts : Horaires d'ouvertures

Du 1er Avril au 30 Septembre

Le Mercredi de 8h à 19h.

Le Samedi de 8h à 18h.

Du 1er Octobre au 31 Mars

Le Mercredi de 9h à 16h30.

Le Samedi de 8h à 17h.

La Plateforme accueille uniquement les tontes de pelouses et de haies de particuliers. Le dépôt de ferraille, de plastique, de béton ou de toutes autres matières y sont strictement **INTERDITS**.

Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Numéros utiles

SAMU : **15**

Urgences SMUR : **15** ou **02 32 14 75 75**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112** ou par SMS au **114**

Violences conjugales : **39 19**

Enfants en danger : **119**

EDF (ENEDIS) : **09 72 67 50 76**

GDF : **0 810 80 08 01**

Centre des Finances Publiques

(Impôts Yvetot) : **02 35 95 98 60**

Centre Anti Poison (CHU Rouen) : **02 35 88 44 00**

Service audiotel : **32 37** (0.35€/min)

LES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes



Le Sénégal était à l'honneur ; on a pu découvrir le Poulet Yassa accompagné de riz et de produits exotiques grâce au savoir culinaire de notre membre trésorière Patricia.

Nous avons terminé l'année 2023 avec le traditionnel marché de Noël. Le sapin décoré par les enfants du village, les exposants, le passage du Père Noël, la remise des chocolats et tickets de cinéma aux enfants scolarisés.



Clin d'œil sur les manifestations de l'année :

- Renouvellement du bureau
- La St Valentin. Des coeurs et des coeurs aux Hautotais !
- Le repas annuel du Comité des fêtes
- Le Lundi de Pâques les enfants n'ont pas été oubliés avec la distribution de chocolat.
- La fête du village le 4 mai avec les artisans et leur savoir-faire.

Les festivités de fin d'année à venir :

- Halloween : une déco éphémère.
- Nos anciens membres du Comité des fêtes n'ont pas été oubliés à l'occasion des fêtes de la Toussaint. Deux plantes en leur honneur.
- Le sapin sera décoré par les jeunes Hautotais le dimanche 1er décembre à 11 h
- Le marché de Noël le 1er décembre.
- Les festivités, comme d'habitude, dans la salle des fêtes de la commune dès 8 h.
- Le traineau du Père Noël sera présent pour la grande joie des petits.
- Les lutins distribueront des friandises et des chocolats aux tout-petits
- La distribution des chocolats et tickets de cinéma aux jeunes n'est pas oubliée.
- Des animations diverses.

Les dates des manifestations 2025

- Le repas traditionnel du Comité : le 15 mars
- Nous découvrirons les splendeurs culturelles et gustatives de l'Italie.
- Les chocolats du lundi de

NOTRE INVITÉ D'HONNEUR



Cette année **Serge Gruel** nous a fait l'honneur d'être notre invité vedette. Tout un savoir faire avec des objets de récupération. A voir et à revoir et surtout une idée d'avenir pour les jeunes en quête de projet professionnel.



Pâques le 21 avril

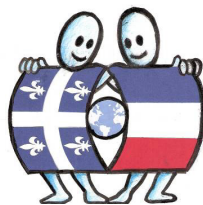
- La fête du village le dimanche le 4 mai
- Le repas des ateliers le samedi 28 juin
- Le marché de Noël le 7 décembre

Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année ! Le village, une fois de plus, revêtira ses beaux habits de fête de fin d'année et sera décoré comme il se doit !!

Francette Tsaty



Les Cousins du Nouveau Monde



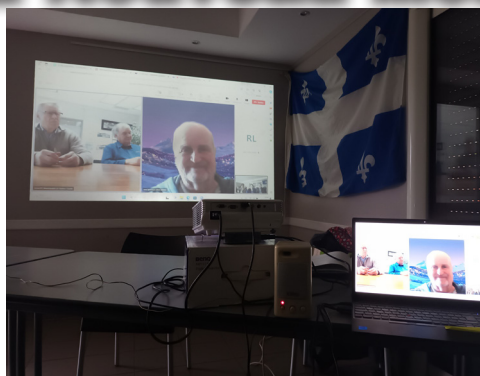
La dernière activité de l'année 2023 pour l'association fut un repas chantant le 25 novembre avec la troupe Les Caux'pains en scène dans la salle Léon Lelièvre. La troupe a mis une belle ambiance et a eu la gentillesse de proposer quelques chansons en lien avec le Québec.

Le mois de décembre 2023 nous annonça hélas le décès de Rachel Lévesque, épouse de Raymond Lévesque qui fut un des piliers avec Roger Eudier et Léon Lelièvre pour la création du jumelage entre Hautot-Saint-Sulpice et Rivière-Ouelle. Nous pensons à ses enfants qui nous avaient accueillis en 2012.

L'Assemblée Générale des Cousins du Nouveau Monde a eu lieu en avril dans la petite salle des associations. Un début par un appel en visio avec la municipalité de Rivière-Ouelle et

son maire Louis-Georges Simard sans oublier la mémoire locale du village, Roger Martin. Un troisième personnage s'invita en la personne de Rémi Lévesque, président de l'association des Lévesque au Québec car ce dernier avait pour projet de proposer un voyage en France à ses adhérents et voulait connaître notre volonté de les accueillir.

Après l'ordre du jour et une rétrospective en images des activités et



visites de l'année 2023, les membres présents ont pu finir la soirée avec un apéritif dînatoire et le dessert fut servi aux couleurs du Québec !

Avril fut aussi la réception du décès de Monsieur Hatton qui avait hébergé deux Québécois en 2017 et avait récemment déménagé d'Hautot-Saint-Sulpice. On se souviendra de son investissement pour l'association.

Durant les Jeux Olympiques de Paris 2024, la petite fille de Françoise Lévesque, ancienne secrétaire de

l'association Lévesque au Québec, a participé dans la catégorie natation ! Françoise avait inauguré la plaque de Robert Lévesque en octobre 2017 devant l'église d'Hautot-Saint-Sulpice.

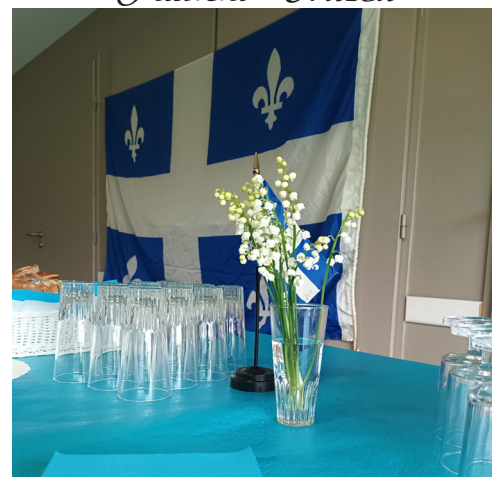
En octobre, par un bel après-midi ensoleillé, un couple de Québécois, accompagné d'un couple de Français rencontré quelques années auparavant sur le chemin de Compostel, est venu découvrir le village

de l'ancêtre Robert Lévesque. Ils ont eu la chance de rencontrer par hasard Jacques Barbulée, adhérent de l'association qui leur a fait un résumé des liens entre les villages jumelés puis ils ont pu être pris en photo par Nelly qui a voulu immortaliser cette visite. Sylvie Lévesque et son époux Benoît habitent Rimouski et devaient ensuite aller à Dieppe où se trouve la plaque en hommage à Jeanne Chevalier et Robert Lévesque dans l'église Saint-Jacques.



La prochaine Assemblée Générale de l'association des Cousins du Nouveau Monde aura lieu le vendredi 25 avril 2025 dans la petite salle des associations. Au plaisir de vous y retrouver !

Patricia Auzou





Encore une année sans voyage mais pas sans travail. Notre cantine est donc devenue opérationnelle et chaque semaine des dizaines d'enfants viennent profiter de la distribution de complément alimentaire, nous espérons doubler les jours de distribution au cours de l'année 2025. Notre cantine est aussi un point de ren-



contre dans le village, ce qui permet à Mariam de savoir ce qui se passe et aussi de constater les souffrances et la famine qui frappent certaines personnes âgées, nous profitons de cette cantine pour donner à manger aux plus nécessiteux.

Comme prévu nous avons pendant plusieurs mois redistribué des repas aux femmes enceintes malnutries, la cuisine est réalisée par Mariam et les femmes mangent dans le dispensaire en compagnie du médecin responsable de la maternité, nous allons

reprendre cette distribution plusieurs fois durant l'année 2025.

Nous avons répondu à la demande du directeur de l'école de Samando qui cherchait le financement de petits tableaux (grandes ardoises) pour faire ses cours par groupes d'élèves, nous avons déjà financé il y a dix ans ces ardoises et une fois de plus nous avons commandé et livré ces 30 ardoises.

Enfin, nous travaillons en ce moment sur la demande d'un nouveau dispensaire que nous devrions

satisfaire dès le début janvier 2025, un village à une quinzaine de kilomètres de Samando. Mariam fabrique actuellement entre 900 et 1050 kg de complément alimentaire à l'année et nous mettons 120 boîtes de lait en poudre à la disposition du major du dispensaire de Samand.

Comme chaque année nous avons organisé notre repas annuel et je tiens à remercier toutes les personnes présentes à cette belle soirée.

Christian Fouquet





Le club de l'amitié comptait 75 adhérents lors de l'assemblée générale du 25.01.2024. À cette date, Monsieur Roger EUDIER a été nommé Président d'Honneur de cette association.

Le bureau est composé de ...

- Président : **Philippe BARBARAY**
- Vice Président : **Rémi REVERT**
- Trésorier : **Noël LACHERAY**
- Secrétaire : **Annick BLONDEL**

Les rencontres mensuelles (2ème jeudi du mois) permettent de se retrouver dans la bonne humeur, de partager de bons moments à travers

divers jeux (cartes, dominos, triominos etc...). La journée se termine toujours par un copieux gouter.

Le club est ouvert à tous. L'assemblée générale est prévue le jeudi 23 Janvier 2025. La présence de TOUS LES ADHÉRENTS est indispensable. La cotisation annuelle de 15 € par adhérent sera à régler ce jour.

Le 28 Juin 2024, 45 personnes ont participé au voyage annuel. Celui-ci avait pour destination la baie de la Somme. Dans un 1er temps, au départ du Crotois nous avons sillonné les marais jusqu'à Saint-Valéry-sur-Somme à bord d'un train historique dans l'ambiance nostalgique des voyages d'antan. Nous avons déjeuné à Cayeux. Ensuite l'autocar nous

a emmenés à St Valéry sur Somme. Avec 2 heures de temps libre, nous avons pu apprécier ses jolis points de vue sur la baie de Somme. Cette ville ne manque pas d'atouts et nous a séduits aussi par la richesse de son architecture. À bord du Charcot V, nous avons emprunté l'une des plus belles baies du monde de 14 km pour tenter d'y découvrir phoques et veaux marins (hélas très peu ont été aperçus).

En décembre, un repas clôturera l'année avec le projet de se revoir en 2025.

Philippe Barbaray



Le Tonic Club

L'assemblée générale s'est tenue le 22 mai 2024. Le 1er juillet, c'est dans la joie que nous avons partagé le pot de l'amitié en présence de Monsieur le Maire. Ce fut une nouvelle fois l'occasion de remercier Alexandra et Gwen, nos animatrices sportives, grâce à la générosité des adhérents.

Nous comptons 70 adhérents, de tous âges, dont 16 Hautotais. N'oublions pas, il n'y a pas d'âge pour commencer une activité physique et nos animatrices s'adaptent toujours en proposant des options.

Un grand merci aussi à Jacqueline et Annick, toujours présentes pour ouvrir et préparer la salle.

D'autre part, avec Annick GRUEL (Secrétaire) et Isabelle LAMBERT (Trésorière), nous sommes allées, en octobre, à l'assemblée générale du comité départemental et régional de la Fédération du Sport en Milieu Rural. La Fédération nous donne la possibilité de nous former pour de nouvelles activités. Nous projetons de mettre en place de la marche nordique « Santé » après une formation « cartographie » et une formation pour pratiquer cette discipline. Plusieurs séances d'essai organisées par la Fédération auront lieu en juin. N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse car les places seront limitées. Ensuite, en fonction du nombre de personnes intéressées, nous mettrons cette discipline en place pour septembre.

Agnès Eudier

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Agnès EUDIER
Vice-Présidente : Monique LAVICE
Secrétaire : Annick GRUEL
Secrétaire-adjointe : Sandrine GENDRON
Trésorière : Isabelle LAMBERT
Trésorière-adjointe : Patricia AUZOU
Membres : Jacqueline DUCHESNE, Sylvie LEMETTAIS, Françoise LEOUC, Francette DUPUY et Sylvie COCAIGN



Le 4 septembre, les cours ont repris. Le cours du cardio fight a été remplacé par du cardio fight et attack. Les cours dispensés sont les suivants :

LUNDI (Alexandra) :

BARRE-SCULPT (14h15–15h15)

BODY ZEN mélange de Pilates, yoga, étirements, équilibre, renfo (15 h–16h00)

RENFO STEP CARDIO (19h00–19h45)

RENFORCEMENT MUSCULAIRE (19h45–20h30)

MERCREDI (Gwen) :

ZEN EQUILIBRE (09h00–09h45)

TABATA (09h45–10h30)

JEUDI (Gwen) :

CARDIO TRAINING (18h15–19h)

ABDO-FESSIERS-CUISSSES (19h–19h45)

Le Caux Ph'Hautot Club



Le Ph'Hautot Club dispose d'un nouveau logo, aux couleurs du blason de la commune.

Les réunions bimensuelles ont trouvé leur rythme. Sont venues s'ajouter à cela des séances de retouches mensuelles. Nous continuerons à travailler sur des thèmes techniques et créatifs. Nos objectifs restent les mêmes depuis l'origine du club : la convivialité, la bienveillance et l'entraide.

Cette année, nous avons investi dans un PC et un écran de meilleure qualité, ce qui facilite le post-traitement. Malgré l'échec relatif de notre studio portrait lors de l'exposition, nous persévérons. Les habitants peuvent avoir besoin de temps pour s'engager. Nous envisageons de renouveler cette initiative lors de notre prochaine exposition. Les photos réalisées dans la commune en mai 2023 ont été exposées cette année pour notre thème commun.



date semble être enfin la bonne pour favoriser les visites. Nous avons eu une bonne affluence (plus de 250 personnes sur le weekend). Merci aux membres du club et à leurs conjoints pour leur contribution. Les visiteurs ont apprécié la qualité et la diversité des images.

Nous avons eu quelques membres qui ont participé à des expositions ponctuelles auxquelles nous étions conviés en tant que club ou en individuel, notamment à Cany-Barville et à Bouville. Nous aurons également une exposition à organiser à la Maison des templiers à Rives en Seine.

Pour ce qui est de notre exposition annuelle à Hautot, elle aura lieu le weekend du 29/30 mars 2025, et nous en profiterons pour fêter les 20 ans du club avec nos proches et amis (vernissage apéro et soirée repas avec paella ou foodtruck et soirée dansante).

Nous avons effectué une sortie photo dans l'Estuaire de la Seine le 10 Septembre 2023. Ce fut une belle balade et une rencontre sympathique avec le guide nature. Nous avons aussi fait une sortie au coucher du soleil en mai dernier sur la plage de Veules-les-Roses, sortie intéressante, car, sur un lieu commun, nous avons eu des points de vue très différents selon ce que le photographe a choisi de mettre en avant. Un même lieu, plein de regards différents !

Le club est également présent sur le site de la mairie pour information avec nos photos et le programme de l'année. Nos outils de communication sont également sur les réseaux sociaux (page et groupe sur Facebook). Nous avons un groupe Facebook privé réservé aux membres et une page Facebook, publique où tout le monde peut nous suivre. Nous allons les relancer, car cela permet d'alimenter la page Facebook, grâce à notre vice-président que je remercie pour son efficacité et son soutien.

Notre exposition annuelle du 16/17 mars dernier a été une réussite. La

Frédérique Carde





Ecole du Nouveau Monde

Septembre : Tout le monde est heureux de se revoir ! On retourne à la bibliothèque et on retrouve notre intervenant chorale, Lucas !

Octobre : Le quart d'heure de lecture nous plaît beaucoup,

chacun d'entre nous rentre dans sa bulle d'histoire ou de documentaire. On se déguise pour la journée Halloween le dernier jour avant les vacances d'automne.

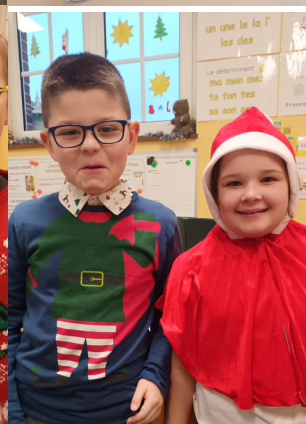
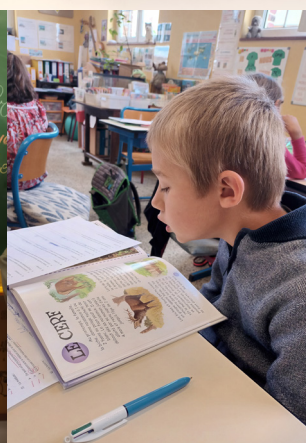
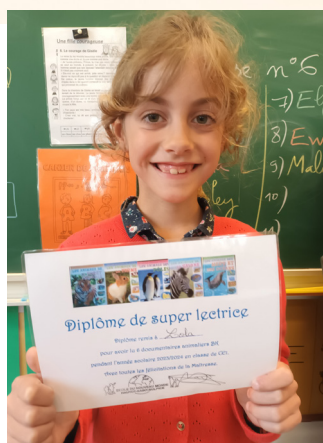
Décembre : On profite d'un bel arc-en-ciel lors de la récréation. On décore le sapin du comité des fêtes avec Nicole. Yohann Auber de la CCNY vient dans les

classes pour un jeu d'échecs, une enquête sur des mauvais trieurs de déchets, mission réussie ! Journée Noël avec les tenues et le goûter offert par le Sivos EHV.

Mars : On découvre le rugby avec le coach Yves du club d'Yvetot. Même les filles aiment ça !

Mai : On distribue les diplômes de lecture. Un animateur du syndicat d'eau intervient pour parler du cycle de l'eau et nous fait visiter la station d'épuration, C'est important de faire attention à l'eau potable et de la rendre potable à nouveau après l'avoir utilisée. Nous allons visiter le château de Martainville. Visite guidée sur la vie au château, atelier carreau de faïence et enquête sur les bâtiments du château.

Juin : C'est le moment de notre représentation devant les familles pour notre chorale sur le thème du sport. Du chant, un peu de théâtralisation et de chorégraphie.





Juillet : Dernier cross de l'année avec remise des médailles et les félicitations. Puis fête du sport avec les parents-capitaines qui emmènent leurs équipes faire une multitude d'activités sportives sur le terrain de foot, les espaces tennis et pétanque. Suivi du rugby inter-écoles à Yvetot. Une première fois réussie et nous avons gagné beaucoup de

matches, les élèves étaient bien heureux ! Et arrive le dernier jour de l'école : on sort les dessins, les jeux de société et on se dit bonnes vacances !

Kelly Mare-Gadet



... ET EN 2025 ...

- Travaux de réfection de la corniche de l'église.
- Réfection de la route d'Houdetot.
- Mise en accessibilité extérieure de la mairie.

ZOOM SUR ... Machine à Pizza

La salle des associations et ses environs accueillent désormais une machine à pizza Just Queen ! Une excellente nouvelle pour tous les gourmands !

Pour profiter pleinement de ce nouveau service, nous comptons sur votre civisme. Merci de stationner votre véhicule de manière à ne pas bloquer l'accès à la machine ni gêner les autres utilisateurs.

Des tableaux tablettes numériques pour l'école 2.0

L'école d'Hautot-Sulpice a pu déposer un dossier auprès du fonds d'innovation pédagogique. Le but de ce fonds est d'accorder un financement aux projets visant le développement pédagogique au plus près des besoins des élèves.

Le projet a été validé fin juin et le matériel est arrivé en novembre. Les conseillers municipaux, Patrice Horcholle et Christophe Fischer, ont précédé au montage des tableaux numériques sur leurs supports mobiles et la conseillère pédagogique en informatique est venue aider à la prise en main des tableaux numériques tactiles.

Ces tableaux numériques permettent de remplacer un vidéo-projecteur vieillissant et de pouvoir projeter tous les documents possibles avec des qualités couleur et son incomparables. On peut dire que nos petits écoliers sont à l'école rurale 2.0 !

Kelly Marie-Godet

